DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

Agissant au nom de l'association ……*[nom]*,

En qualité de…… *[fonction]*,

Siège social de l'association :……*[adresse]*,

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire

de…….. *[1ère ou 3ème]* catégorie (*cf. classification des boissons* →).

Ce débit temporaire de boissons sera installé à *[adresse précise]* ……

……

du …… *[date de début de la manifestation]* à …… heures,

au …… *[date de fin de la manifestation]* à …… heures,

à l'occasion de la …… *[nature de la manifestation]*.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Langueux, le …../…../20……

Le Président
(ou toute autre personne habilitée à faire la demande)
Signature

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Article L3321-1
Classification des boissons par catégorie

1ère catégorie : boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.

2ème catégorie : abrogée.

3ème catégorie : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3 degrés d'alcool, vin de liqueur, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18 degrés d'alcool pur.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable

Observation(s) ……

……

……

……

……

Langueux, le …../…../20……

Monsieur le Maire